

Numéro	CA/2026-06-25/03
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	10/07/2026
Date de mise en ligne sur internet (externe)	10/07/2026
Date de transmission au Recteur	10/07/2026

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 25 juin 2026 portant approbation des tarifications de diplômes, hors révision des droits d'inscription des diplômes d'université, pour l'année universitaire 2026-2027

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, L. 719-4 et D. 714-62 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifications de diplômes, hors révision des droits d'inscription des diplômes d'université, pour l'année universitaire 2026-2027 conformément au tableau ci-après annexé.

Délibération CA/2026-06-25/03	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	31
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	31
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 26 juin 2026

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Diplômes nationaux avec tarifs spécifiques et autres formations propres
(hors FCPS et délibérations adoptées depuis décembre 2025)

Tarifications appliquées dès septembre 2026

Intitulé de la formation (par composante)	Code ETP (Apogée)	Frais d'inscription et tarifs soumis au vote du conseil d'administration				Informations / Commentaires
		Formation initiale	Formation continue - Financement par l'employeur	Formation continue - Autofinancement	Tarifs autres	
Département des langues (DDL)						
Préparation certification en langue (TOEIC et TOEFL)	U1S101	150 €	/	/	Exonéré	Exonération totale pour les boursiers
Sessions tests TOEIC internes et externes	Hors Apogée	70 €	/	/	80 € (prise en charge par la composante) 110 € (personnels Paris 1)	
École de droit de la Sorbonne (EDS)						
EDS - Département des masters de droit international, européen et comparé						
DU JD/LLM Droits français européen & international des affaires	U3G301	équivalent DIN (2nd cycle)	/	/	/	Suivant les conventions partenaires, correspond à l'inscription des étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en mobilité internationale diplômante pour toute l'année universitaire.
EDS - IEJ Institut d'études judiciaires						
Préparation d'été au Centre régional de formation professionnelle des avocats - préparation à distance (formule essentielle)	U4E406, U4E4D2	600 €	/	/	/	Aucun tarif autre sur la formule essentielle.
Préparation d'été au Centre régional de formation professionnelle des avocats - préparation en présentiel (formule renforcée)	U4E405	800 €	/	/	400 € (boursiers) 400 € (délocalisation UEMF / EDSC)	Tarif réduit pour les boursiers uniquement sur la formule renforcée. Tarif réduit pour les étudiants inscrits aux parcours délocalisés (UEMF / EDSC), uniquement sur la formule renforcée.
Préparation Centre régional de formation professionnelle des avocats - convention universités partenaires	U4E40F	280 € (UPF) 300 € (UNC)	/	/	675 € (tarif UNC combiné)	Partenariat UNC : les étudiants peuvent prépa annuelle + estivale formule essentielle. Le tarif combiné est de 675 € (prévu par la convention).
Préparation Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA)	U4E404, U4E4D2	750 €	/	/	609 € (étape seconde) Exonération (boursiers étape 1ère) 517 € (boursiers étape seconde) 375 € (délocalisation UEMF / EDSC) Exonération (boursiers UEMF / EDSC)	Étudiants en régime normal : Inscription au CRFPA – 1ère étape (750 €) / inscription au CRFPA – 2ème étape (609 €) Étudiants bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'État : Inscription au CRFPA – 1ère étape (0 €) / inscription au CRFPA – 2ème étape (517 €) Conventions de partenariat pédagogique (Fès et Le Caire) : Étudiants délocalisés UEMF et EDSC (375 €) / Étudiants boursiers délocalisés UEMF et EDSC (0 €)
EDS - Département des licences						
CPGE Droit diplômant - Henri IV (1e et 2e années)	X2W105, X2W205	DIN + 250 €	/	/	/	Droits spécifiques (250 €)
CPGE Droit diplômant - Louis-le-Grand (1e et 2e années)	X2W103, X2W203	DIN + 250 €	/	/	/	Droits spécifiques (250 €)
Centre d'information et de préparation aux concours de l'enseignement et de l'administration (CIPCEA)						
Préparation au concours de la haute fonction publique	U4A406 U4A405	1 500 € 750€ (réinscription S2)	/	/	Exonération de droit (boursiers)	Boursiers (FI) : exonération de droit (article L612-3-XIII du CE) pour les étudiants boursiers au titre de leur étape première. Convention Prépa Talents : exonération du paiement directe dans la limite de 30 places (versement compensatoire via la DGAFP).

Intitulé de la formation (par composante)	Code ETP (Apogée)	Frais d'inscription et tarifs soumis au vote du conseil d'administration				Informations / Commentaires
		Formation initiale	Formation continue - Financement par l'employeur	Formation continue - Autofinancement	Tarifs autres	
École d'économie de la Sorbonne (EES)						
Préparation agrégation sciences économiques et sociales	U5B501	870 €	/	/	/	/
Licence économie parc. francophone (FESP) 2e et 3e années	L2B2D3, L3B3D3	DIN + 670 €	/	/	/	Droits spécifiques (670 €) La 1e année de Licence ne prévoit pas l'application de drois spécifiques.
Master parc. Development economics (FESP) 1e année	M1B4D1	DIN + 950 €	/	/	/	Droits spécifiques (950 €)
Master parc. Development economics (FESP) 2e année	MRB5D1	DIN + 1 150 €	/	/	/	Droits spécifiques (1 150 €)
Licence économie parc. Galatasaray (1e, 2e, 3e)	L2B1D2, L2B2D2, L3B3D2	DIN + 100 €	/	/	/	Droits spécifiques (100 €)
École des arts de la Sorbonne (EAS)						
Licence Arts plastiques (ED)	L2D102 (L1) L2D202 (L2) L3D302 (L3)	DIN + 750 €	/	/	DIN + 375 € (redoublant) Tarif AL + 300 € (auditeur libre)	Les réductions sur les droits spécifiques ne s'appliquent que sur la partie des droits spécifiques. Droits spécifiques : 750 € (classique) / 375 € (redoublant) / 300 € (auditeur libre)
Philosophie (UFR 10)						
Licence philosophie parc. Galatasaray (1e, 2e, 3e)	L2K1D1, L2K2D1, L3K3D1	DIN + 100 €	/	/	/	Droits spécifiques (100 €) La licence 3 est effectuée sur deux années universitaires. Parcours en 4 ans.
Science politique (ESPS)						
Licence Science politique parcours UEMF (1e, 2e, 3e)	L2L1D2, L2L2D2, L3L3D2	DIN + 270 €	/	/	/	DIN + droits spécifiques (270 €)
Licence Science Po parc francophone FESP (2e, 3e)	L2L2D1, L3L3D1	DIN + 670 €				Droits spécifiques (670 €)
Master Science Po parc francophone FESP (1e année)	M1L4D1	DIN + 950 €	/	/	/	Droits spécifiques (950 €)
Master Science Po parc francophone FESP (2e année)	Ouverture rentrée 2026	DIN + 1 150 €	/	/	/	Droits spécifiques (1 150 €)
Autres						
Master Enseignement et Education (M2E), 2nd degré (1ère et 2ème années) : Parcours Arts plastiques Parcours Histoire-Géographie Parcours Economie-Gestion (CAPET) Parcours Sciences économiques et sociales (CAPES)	E1D401, E2D501 E1J401, E2J501 E1B402, E2B502 E1B401, E2B501	DIN	2 500 €	1 500 €	2 000 € (fin. tiers)	FC : financement par un tiers dans le cadre d'un dispositif de retour à l'emploi (2 000 €)
Diplôme de Hautes Etudes et Recherches Spécialisées : ESPS	11H1	254 €	/	/	167 € (étape spéciale)	/
IREST (/!\ code rattaché à l'IDUP mais non exploité par lui)	14H1					

DIN : droits d'inscription nationaux
DU : Diplôme universitaire
FC : Formation continue
RE : Reprise Etude

• **Droit premier étape (type E1) :** droit obligatoire payé par l'étudiant pour l'inscription à une étape première. Le tarif en est fixé annuellement par le ministère pour les diplômes nationaux, par le conseil d'administration pour les diplômes d'université et préparations diverses.

• **Droit second étape (type E2):** droit obligatoire payé par l'étudiant pour une inscription à une étape autre que l'étape première (on parle aussi de « droit réduit »). Le droit second ne s'applique pas à l'étape en dette en cas d'inscription conditionnelle à deux étapes voisines dans la même discipline ("enjambement").